

faudra que les questions relatives à la condition féminine, et à sa promotion, reçoivent la même priorité qu'au cours de la dernière décennie, même si l'attention portera sur d'autres problèmes que l'on sera forcé de traiter en plus grande priorité. Tout de même, tel que l'indique le discours du trône, je crois qu'on se doit de compléter l'œuvre telle que proposée parce qu'elle fait partie des droits fondamentaux. En outre, il faut se rendre à l'évidence que le processus de promotion est irréversible.

A l'appui de cette assertion, je me permets de vous donner en exemple l'ampleur du mouvement spontané de ce que l'on a appelé «les Yvettes», alors que des milliers de Québécoises ont réagi à un insolent faux pas, très révélateur, néanmoins, vis-à-vis leur rôle dans notre société et leur option constitutionnelle. Cela signifie qu'il est plus que prudent, aujourd'hui, de bien juger les forces vives de la gent féminine. Je pense qu'il devra en être ainsi également pour les projets de lois que nous devons étudier.

● (1540)

Au sujet de la révision des programmes de sécurité sociale, je suis persuadée que l'intention du gouvernement, énoncée dans le discours du trône, d'enrichir le programme de revenu annuel garanti, s'inscrit dans sa ligne de pensée et sa volonté d'améliorer, selon le besoin, l'ensemble des programmes sociaux et économiques pour assurer une juste redistribution. Elle doit être supportée. Même si le Canada a joui d'une croissance économique fulgurante depuis 20 ans, et même si le pays a pu se doter d'un système de sécurité sociale riche et adéquat, il demeure qu'un nombre considérable de personnes ont encore réellement besoin d'assistance au Canada. C'est le cas surtout des personnes âgées et des pensionnés. Il y a plus de deux millions de personnes à la retraite au Canada, et, sur ce nombre, 1,300,000, soit plus de 60 p. 100, sont présentement éligibles au supplément de revenu garanti, en plus de leur pension de sécurité de vieillesse. Le fait que nous jouissions au Canada d'un tel programme nous assure de la valeur et de la richesse de notre système de sécurité sociale. Mais, le nombre important de personnes éligibles est la preuve concrète du besoin de ce programme.

Lors de la présentation du projet de loi, nous pourrions en analyser les différents aspects. Je pense que nous en viendrons à la conclusion qu'en a tirée le gouvernement de réviser et d'enrichir ce programme pour qu'il atteigne ses objectifs. Je vous incite à partager cette volonté d'assurer, par l'amélioration de ce programme, une plus grande équité envers les personnes retraitées, car c'est l'un des meilleurs programmes qui redistribue vers ceux qui en ont le plus besoin, parce qu'il tient compte de leurs autres sources de revenus. Permettez-moi également de souligner que les retraités de toutes les provinces jouissent des bénéfices de ce programme. De fait, même dans les provinces dites riches, nous retrouvons, dans le dernier rapport annuel sur la sécurité de la vieillesse, environ 55 p. 100 des pensionnés des provinces de l'Ouest et 45 p. 100 de ceux de l'Ontario qui reçoivent présentement leur supplément de revenu garanti, et que la proportion est encore plus considérable, et de beaucoup, dans les autres provinces.

En conclusion, honorables sénateurs, je voudrais aborder brièvement la question de l'unité nationale. Comme vous le savez, elle a plusieurs facettes, tout aussi importantes les unes que les autres. Le discours du trône a été très éloquent et

révélateur sur les intentions du gouvernement. Pour ma part, je me limiterai surtout à l'aspect québécois, parce que c'est ce dernier qui fera vivre au pays des mois d'une importance capitale.

De formation, d'expérience et même de goût, dirais-je, je prétends à très peu de connaissance dans le domaine constitutionnel. Mais, comme Québécoise et comme Canadienne, je me sens très impliquée par le débat référendaire, son issue et surtout de son impact. Comme vous tous, je suppose, je suis anxieuse de ce référendum. A l'encontre de plusieurs Canadiens, je ne suis pas pessimiste quant aux résultats définitifs du vote référendaire qui se tiendra au Québec.

Honorables sénateurs, je pense qu'il serait de peu d'utilité de vous exposer de nouveau, même brièvement, les pourquoi de la situation présente, et de reprendre les principaux aspects du choix que devront faire les Québécois. En effet, vous avez eu l'occasion d'entendre, à maintes reprises, soit dans cette Chambre, soit en comité ou ailleurs, des exposés sur la situation politique au Québec, et les positions constitutionnelles. Je n'entends pas ici y ajouter quelque chose, du moins pas aujourd'hui. Cependant, permettez-moi de noter que, depuis que le gouvernement du Québec a présenté son Livre blanc, il y a eu un volume considérable de nouveaux écrits et d'exposés en faveur ou contre ce dernier.

Bon nombre d'entre vous, sinon tous, ont déjà longuement réfléchi à ces questions. Je m'en voudrais de ne pas vous faire remarquer que l'honorable Maurice Lamontagne vient de publier un livre sur le sujet. Je l'en félicite car son livre est très pertinent.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Rousseau: C'est un excellent document qui analyse et donne une réponse au Livre blanc.

Quelle que soit l'étendue de nos réflexions passées et présentes, je pense que nous devons tous réfléchir encore sur ces écrits et exposés, car il est très possible que seule une réflexion renouvelée sur eux, et qu'un essai similaire de compréhension de la pensée de ceux qui les ont écrits ou dits, nous permettront de comprendre, de saisir non seulement la portée du choix des Québécois, mais aussi pourquoi une bonne proportion d'entre eux feront un autre choix que l'option fédéraliste. Bref, j'estime qu'il serait préférable de ne pas se fixer, si tel était le cas, sur une interprétation et une compréhension de ce choix qui peuvent dater de loin, ou qui pourraient même être devenues trop stéréotypées et centrées sur nous-mêmes.

Il serait plus sage, et même essentiel, de jeter sur les événements qui vont se dérouler un regard neuf et, j'oserai même dire, compréhensif. Avant le discours du trône, il était difficile d'être optimiste sur les retombées du référendum et d'avoir la conviction que le pays tout entier, et non seulement le Québec, sortira grandi de cette expérience. Il nous servira à très peu, en effet, d'être les vainqueurs de la bataille des votes si nous ne pouvons, ni ne désirons atteindre nos objectifs et ceux du discours du trône, si une partie, la plus importante possible, des Québécois ne peut parvenir, avec nous, à une sérénité dans le domaine constitutionnel dans toutes ses dimensions. De fait, ce sera là l'une des conditions d'un sain et fructueux débat au niveau national, tel que le propose le discours du trône.